

MAIRIE d'ARREAU

Conseil municipal du 27 novembre 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 27 du mois de novembre à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal 21 novembre 2023.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Anne DUNAN, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, adjoints, Kate MARIE, Jean Baptiste GRANGE, Raphael BENOIT, Jean-Laurent PEREZ, Jean-Philippe DELARUE, Jean Pierre BUERBA.

ABSENTS EXCUSES

Sylvie BIRABEN procuration à Nadine DESMARAIS
Anne Laure Jean Baptiste procuration à Raphaël BENOIT
Stéphane AUZERAL procuration à Marc CAUMONT
Laura LAVILANIE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 10 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Nadine DESMARAIS est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **23 octobre 2023**.

Le compte rendu du conseil municipal du **23 octobre 2023** est approuvé à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION – FETE DE LA LECTURE ET DU LIVRE JEUNESSE

(90-2023)

Madame la première adjointe rappelle le projet d'une 2^{ème} fête de la lecture et du livre jeunesse « Les ailes du livre » envisagé les 4,5 et 6 avril 2024 et présenté le 15 mai 2023 en conseil. Cette manifestation en lien avec la circonscription du 1^{er} degré de Lannemezan s'adresse aux élèves des écoles primaires des vallées d'Aure et du Louron, d'Hèches et des classes de 6^{ème} du collège d'Arreau et de 6^{ème} SEGPA et d'ULIS du collège de Lannemezan. Cette action est soutenue par la Médiathèque Départementale dans le cadre du développement de la lecture publique.

Les différentes classes, viendront à Arreau par demi- journée pour rencontrer les auteurs étudiés et participer à des ateliers écriture, lecture, arts plastiques... sur le thème de l'invitation au voyage. Le samedi 6 avril une journée de dédicaces et d'animations aura lieu salle du terminus pour le grand public, et notamment les parents d'élèves.

Le montant prévisionnel de ce salon s'élève à 8 450€ (6 744€ : coût des auteurs et acquisitions de livres, 1 706 €: animations, communication et frais de personnels internes pour la mise en place du salon et son démontage).

Ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Centre National du Livre qui nous a accordé une subvention de 4 720€.

Une demande complémentaire de financement de 1 000€ pour cette réalisation, dans le cadre des demandes de subvention Culture – Littérature est sollicitée auprès du département.

FINANCEURS	MONTANT DE L'AIDE
CNL	4 720€
CONSEIL DEPARTEMENTAL 65	1 000€
AUTOFINANCEMENT	2 730€
TOTAL	8 450€

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Valide ce projet dont le budget prévu s'élève à 8 450€.
- Autorise M. le maire à solliciter auprès du département une aide financière de 1 000€.
- Autorise M. le Maire à signer toutes pièces afférentes.

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau